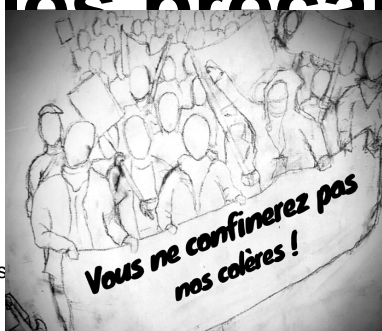


<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article3133>



# Débat action : Intervention sur l'impact de la crise sanitaire sur les non-enseignant-es et les précaires (Lucie Lefèvre,



# AN, Nantes)

Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2020

Date de parution : 30 décembre 2020

- Syndicats

et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CAN du SNES-FSU des 17 et 18 novembre 2020 -

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

Face à une pandémie, à une crise sanitaire et économique, qui auraient demandé par anticipation, le recrutement massif d'enseignant.e.s (ouverture des listes complémentaires, admission des admissibles), le recrutement de contractuel.le.s, de surveillant.e.s, de personnel.les d'entretien, le gouvernement et notre Ministre de l'éducation nationale a décidé de supprimer 1800 postes et de publier un « protocole renforcé » qui tient en 6 pages et qui ressemble à une notice d'appareil ménagé. Ce protocole « renforcé » permet surtout à toutes les échelles de la hiérarchie de se dédouaner.

Ainsi, les assistant.e.s d'éducation qui sont déjà trop peu nombreux.ses et qui devaient déjà laisser des élèves dans la cours quand les permanences étaient pleines, qui voyaient les tâches administratives s'accroître, qui étaient dans l'impossibilité de mener à bien leur mission (assurer la sécurité physique et affective des élèves) doivent aussi maintenant surveiller les couloirs de tout l'établissement pour s'assurer que les changements de salle se font dans le bon sens, surveiller une dizaine de classes en même temps le temps de l'intercours, assurer le respect du port du masque et de la distanciation sociale. Des tâches qui se multiplient sans que cela ne se traduise par des personnels en plus. Ils sont épuisés. Comme les sont les personnel.les d'entretien, qui ne voyaient déjà pas les temps partiels compensés, et qui se retrouvent avec mille gestes ajoutés dans leur quotidien. Jusqu'où la corde sera-t-elle tirée ?

Ici, le dédoublement est possible mais les élèves doivent ingurgiter une quantité de savoir égal avec deux fois moins de temps, là le protocole tel qu'il existait précédemment est suffisant mais on garde les classes surchargées, ailleurs, rien n'est mis en place du tout parce que la réalité de l'établissement ne le permet pas et tous les personnel.les se retrouvent en danger face au virus. Certaines mesures se font ou ne se font pas, au bon vouloir de nos chefs : les chef.fe.s d'établissement se cachent derrière le fameux « lorsque c'est matériellement possible », les directions départementales de l'éducation nationale se cachent derrière les recteur.rices qui restent sourd.e.s, comme le ministre, en considérant qu'ils ont fait le nécessaire.

Après l'accroissement de l'autonomie des établissements, après la mise en place de parcours à la carte en lycée, la mise en place d'heures d'autonomie, etc. peut-on être surpris de ce désordre et de ces incohérences ? Sous couvert de permettre à chacun.e d'adapter des réponses pertinentes à sa réalité locale, on donne en fait à chaque échelon de la hiérarchie la possibilité d'imposer son bon-vouloir, tout en respectant un protocole qui les couvre coûte que coûte.

Comprendre la cohérence, le sens de cette gabegie est évidemment impossible.

Nous ne sommes pas seulement épuisés par le masque, les changements de salle, la désinfection, la peur face à cette maladie, nous sommes aussi épuisés à cause du mépris et de la solitude qui nous sont imposés.

Il faut continuer à faire connaître la réalité des établissements en diffusant massivement par exemple les victoires obtenues, même localement, mais permettre aussi à chaque établissement de se reconnaître dans des mots d'ordre forts, rassembleurs et enfin demander que des solutions concrètes soient apportées par le ministère pour garantir la sécurité des personnels notamment face à l'épuisement au travail.